

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS1617

présenté par

Mme Leboucher, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 17**ANNEXE**

À l'alinéa 7, supprimer la dernière ligne du tableau.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à supprimer la projection pluriannuelle de l'Ondam jusqu'en 2029.

Le Gouvernement s'est engagé envers Bruxelles à une forte limitation des dépenses publiques, avec une hausse de seulement 0,6 % par an. Ce niveau inédit suppose d'augmenter les dépenses bien moins vite que les besoins. Les prévisions d'évolution de l'Ondam inscrites dans cette annexe le confirment.

L'évolution à + 1,6 % pour l'année 2026 témoigne d'une cure d'austérité sans précédent.

La hausse tendancielle de l'Ondam, du fait du vieillissement de la population et de la plus forte prévalence des maladies chroniques, est régulièrement située au-dessus de 4 %. La projection pluriannuelle ici proposée porte sur une augmentation annuelle de 2,9 % sur la période 2027-2029.

De telles hypothèses budgétaires signifient un sous-financement d'ampleur et chronique de notre système de soins qui est inacceptable.

L'hôpital public traverse une crise sans précédent marquée par le surendettement, des services d'urgence contraints de faire patienter les patients pendant des heures sinon des jours sur des brancards et parfois jusqu'à la mort, dans l'ensemble des services les lits sont de moins en moins nombreux.

En médecine de ville, l'accès aux soins n'a jamais été aussi difficile. Une écrasante majorité du territoire est un désert médical, les distances à parcourir pour les patients s'allongent, les délais pour obtenir des rendez-vous auprès de spécialistes se comptent en mois si ce n'est en années, les restes à charge explosent sous l'effet du déport vers les assurances privées, le renoncement aux soins progresse toujours plus.

D'année en année, les hôpitaux et Ehpad publics s'enfoncent dans l'impasse financière. Le maintien d'une telle trajectoire financière ne fera qu'empirer la crise du système de soins. Le groupe La France Insoumise s'oppose à cette trajectoire pluriannuelle qui s'inscrit dans la droite lignée du budget de guerre sociale porté par le duo Macron-Lecornu.